

LA GRANDE INTERVIEW

politique.union@sonapresse.com

Bilie-By-Nze : " Les élections ne devraient plus être un sujet d'angoisse "

LA concertation politique et ses conclusions, la déclaration de politique générale, les élections générales, l'exécution de l'action publique, la forte demande sociale et l'agenda sont autant de préoccupations au cœur de l'entretien exclusif que le Premier ministre, chef du gouvernement, a accordé à notre rédaction. À travers un exercice qu'il manie si bien, il s'est ouvert à L'Union. Lecture.

Propos recueillis par :
ONDOUBA'NTSIBAH et Jonas
OSSOMBEY
Libreville/Gabon

L'UNION. Monsieur le Premier ministre, la concertation politique vient de livrer ses conclusions. Quel sentiment vous anime ?

Alain-Claude Bilie-By-Nze : Permettez-moi de vous exprimer mes remerciements pour l'occasion que vous m'offrez d'édifier nos compatriotes et les observateurs de la vie politique nationale sur les enjeux de cette concertation politique voulue par la classe politique gabonaise, et décidée par le chef de l'État. Ce faisant, le président de la République s'est situé dans la droite ligne de la pratique politique qui veut que face aux grands défis que doit affronter notre pays, le choix soit réservé au dialogue et à la concertation. En effet, de la Conférence nationale aux Accords d'Angondjé, en passant par les Accords de Paris, la classe politique dans son ensemble a toujours su rechercher et trouver les voies du consensus en privilégiant l'intérêt supérieur de la Nation au détriment des intérêts partisans et des particularismes. Cela a permis à notre pays d'éviter de tomber, comme sous d'autres cieux, dans des divergences profondes et parfois dans des crises ouvertes. Cette concertation a eu le mérite de se tenir sous une forme d'anticipation. Car il s'est agi de rechercher les meilleurs mécanismes permettant à notre pays d'asseoir un modèle démocratique favorisant la transparence électorale, l'apaisement social et la reprise économique au lendemain des élections. En un mot, comme l'a rappelé le chef de l'État, notre mission consistait à favoriser un dialogue franc et sincère, à rechercher les chemins de la confiance entre acteurs politiques pour des lendemains électoraux apaisés. C'est donc le sentiment partagé par l'ensemble des délégués, Majorité comme Opposition. Nous

sommes parvenus à tracer quelques lignes de rencontres, même s'il est vrai que plusieurs autres points d'intérêt appellent à la poursuite de la réflexion dans le cadre du Comité de suivi qui sera mis en place, sous notre autorité.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué pendant ces travaux ?

Nous étions au total 80 délégués représentant la Majorité et l'Opposition. Si la Majorité est composée d'un bloc compact autour du président Ali Bongo Ondimba, il n'en est pas de même pour l'Opposition, composée de plusieurs groupements de partis politiques aux opinions parfois divergentes. Cependant, tout au long de nos travaux, chacun a fait l'effort de se départir de ses positions initiales, souvent idéologiques ou de principe, pour privilégier encore une fois l'intérêt supérieur de la Nation. Nous avons abordé chacun des trois points à l'ordre du jour sans tabou, parfois avec passion, mais au final c'est la volonté de faire évoluer notre pays qui l'a emporté. Les élections ne devraient plus être un sujet d'angoisse dans notre pays, mais un rendez-vous pour le choix libre des hommes et des femmes amenés à animer notre démocratie au sein des assemblées locales, des institutions parlementaires ou encore au sommet de l'État, pour ce qui est de l'élection du président de la République.

Cette volonté de parvenir à une démocratie qui nous ressemble, et nous rassemble a été le fil conducteur autour duquel l'esprit patriotique et républicain l'a emporté. J'insiste sur l'esprit républicain, car la concertation s'est tenue dans un contexte de fonctionnement normal de nos institutions, et à aucun moment il n'est apparu de volonté de remise en cause de l'ordre institutionnel actuel. Le patriotisme et l'esprit républicain, c'est également d'avoir pu se soustraire des influences extérieures nombreuses

pour rester concentrés et mobilisés sur les enjeux que représentaient l'harmonisation des mandats politiques, les questions électorales et la réflexion sur la place et le statut de l'Opposition dans notre pays. Cet esprit républicain, chacun a pu le noter durant la cérémonie de clôture, lorsque les délégués de l'Opposition ont tous accepté de venir saluer le président de la République devant les caméras de télévision.

On peut donc ne pas être d'accord sur les questions de fond, mais pouvoir discuter et en débattre librement sans animosité ni invectives. De ce point de vue, les délégués de l'Opposition ont su tenir leur rang et ont défendu leur position tout en obtenant des avancées significatives quant à l'amélioration de la démocratie représentative et à l'amélioration de la transparence électorale. Chacun a pu noter que l'honorable Séraphin Akure-Davain, coprésident pour l'Opposition, tout en saluant les consensus obtenus, n'a pas manqué dans son discours de réaffirmer ses convictions dans un esprit républicain.

Contrairement à l'esprit du rapport final, les questions préjudicielles n'ont-elles pas laissé entrevoir une certaine méfiance de la part des représentants de l'opposition ?

On peut, en effet, relever que l'opposition a été animée par des doutes quant à la volonté de la Majorité de traduire en actes concrets les résolutions issues de la concertation. Les questions préjudicielles posées ont été la traduction de ce qu'ils ont appelé "manque de confiance". Mais la Majorité a su apaiser ces inquiétudes en apportant des réponses claires et concrètes à ces questions. C'est tout le sens qu'il convient de donner à la prise du décret formalisant la convocation des assises et ses dispositions relatives à la traduction en textes législatifs et réglementaires des différentes recommandations, dans le respect des dispositions

constitutionnelles.

De plus, dans son allocution de clôture, le président de la République a instruit le gouvernement d'agir sans délai pour que les conclusions de la concertation soient traduites en actes, et prennent effet dans les meilleurs délais. Mais par-delà ces questions préjudicielles nous avons travaillé dans un climat apaisé, même si certains sujets étaient ardues et ont nécessité de longues heures de débats, d'interruptions, de conciliabules, de reprises. C'est le sens même d'une concertation dont l'enjeu n'est autre que la construction d'un arsenal juridique et institutionnel devant asseoir durablement notre modèle démocratique.

Pensez-vous que l'élection à un tour et l'harmonisation des mandats soient vraiment des avancées de notre système démocratique ?

La différence entre les théories universitaires et la réalité politique se situe dans la capacité à mettre en œuvre ce que nous décidons dans le contexte qui est le nôtre. Nous sommes un jeune pays, et la comparaison avec les démocraties occidentales ne nous semble pas épouser nos réalités. Il convient de noter le caractère exceptionnel de la décision du président de la République, visant à réduire la durée du mandat présidentiel dans un contexte sous-régional où le septennat est plutôt la règle. En prenant cette décision, le président de la République a choisi de renforcer encore plus le pouvoir du Parlement, dans la mesure où cet alignement des mandats apporte une accélération du temps et par conséquent, une plus grande capacité de contrôle de l'action gouvernementale, de même qu'une réduction du pouvoir tutélaire du chef de l'État qui aurait été tiré d'un mandat plus long.

Par ailleurs, notre système institutionnel souffrait d'un déséquilibre entre le mandat des députés, d'une durée de cinq ans, et le mandat des sénateurs, d'une durée de six

ans, pour un même Parlement. Si cet alignement n'avait pas été décidé, nous serions parvenus dans quelques années à une situation où les sénateurs en fonction détiendraient un mandat des conseillers départementaux et municipaux qui eux-mêmes ne seraient plus en fonction.

S'agissant de l'élection à un tour, outre le fait qu'il s'agit bien d'une élection et donc de l'expression libre des électeurs, il n'a nullement été démontré qu'elle serait moins démocratique parce qu'il n'y aurait pas de second tour. Du reste, il n'existe pas de modèle démocratique exactement similaire. La France par exemple, est le seul pays d'Europe où le président de la République est élu au cours d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours, pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Cette exception procède de l'histoire de France. Les autres démocraties européennes choisissent différemment leurs dirigeants...

Soit, concernant le Gabon...?

S'agissant du Gabon, le dispositif institutionnel avant la concertation prévoyait effectivement une élection à deux tours, mais dont le second tour devait être organisé en dix jours. Mais en cas de deuxième tour, il n'y avait que dix jours de campagne. Cela signifiait également que nous n'aurions disposé que de dix jours pour organiser ce second tour. Autrement dit, dix jours pour imprimer de nouveaux bulletins de vote, dix jours pour les distribuer dans tous les bureaux de vote sur le territoire national et dans tous les bureaux de vote à l'étranger, c'est-à-dire en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique. Dix jours pour mener campagne au Gabon et à l'étranger. Cela est tout simplement irréaliste, il faut bien en convenir et nous n'avons pas évoqué le coût d'une telle opération, quand on sait par ailleurs tous les besoins sociaux de base non encore satisfaits.

En tant que chef du gouvernement, j'assume parfaitement le choix de privilégier l'investissement dans les infrastructures de base, dans la relance de l'économie, la création d'emplois, plutôt que dans un hypothétique second tour qui n'aurait rien changé à la libre expression des électeurs. De plus, l'expérience des législatives de 2018 a montré que 80 % des députés ont été élus dès le premier tour, et des 20 % restants, 80 % au moins des élus étaient arrivés en tête au premier tour. On peut également noter qu'en France par exemple, le candidat arrivé en tête au premier tour de la Présidentielle la presque systématiquement rem-